

Fiche de données de sécurité

SOLUTION DE SULFATE FERRIQUE

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Solution de sulfate ferrique Solution de sulfate ferrique 60 %
Autres moyens d'identification	Code : FERS60** DSL : Tris(sulfate) de difer CAS : 10028-22-5
Usage du produit et restrictions d'utilisation	Pour usage commercial et industriel.
Identificateur du fournisseur initial	ClearTech Industries Inc. 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7 Téléphone: 800.387.7503 Fax: 888.281.8109 www.cleartech.ca
No de téléphone d'urgence (24 h sur 24)	306.664.2522

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Matières corrosives pour les métaux	Catégorie 1
Toxicité aiguë - voie orale	Catégorie 4
Corrosion cutanée / irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Catégorie 1

Pictogrammes



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger

- H290 Peut être corrosif pour les métaux
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H315 Provoque une irritation cutanée
- H318 Provoque des lésions oculaires des yeux.



Fiche de données de sécurité

SOLUTION DE SULFATE FERRIQUE

Conseils de prudence

Prévention

- P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
- P264 Se laver mains soigneusement après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P280 Wear des gants de protection, des protection des yeux, des protection du visage.

Intervention

- P301 P312 P330 EN CAS D'INGESTION: Rincer a bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P303 P352 P332 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (au les cheveux) : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P305 P351 P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution a l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P310
- P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Élimination

- P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et/ ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Danger non calcifiées ailleurs

Pas disponible

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composants contribuant aux dangers:

Dénomination chimique	Nom commun	Numéro CAS	Concentration (w/w%)
Tris(sulfate) de difer	Sulfate ferrique	10028-22-5	58-62 %
Acide sulfurique	Acide sulfurique	7664-93-9	<3%



Fiche de données de sécurité

SOLUTION DE SULFATE FERRIQUE

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

Inhalation	Enlever la source d'exposition ou transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Ingestion	Rincer à bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Si la victime vomit naturellement, la coucher sur le côté, dans la position de récupération.
Contact cutané	Éviter le contact direct. Porter un vêtement de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Enlever immédiatement les vêtements, les chaussures et les accessoires en cuir contaminés. Rincer délicatement la peau sous un faible jet d'eau tiède / sous la douche pendant 15 à 20 minutes. obtenir des conseils / soins médicaux Wash contaminated clothing before re-use or discard.
Contact oculaire	Enlever la source d'exposition ou transporter la personne à l'air frais. Rincer délicatement les yeux avec un faible jet d'eau tiède pendant quelques minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il est possible de le faire facilement. Continuer le rinçage pendant 30 minutes. Prendre soin de ne pas faire couler l'eau contaminée dans l'œil non touché ou sur le visage. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des nausées, des vomissements et des douleurs abdominales.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires des yeux.
Informations complémentaires	Pour plus d'informations, voir Section 11 Données toxicologiques

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utilisez les agents d'extinction appropriés pour le feu environnant.
Agents extincteurs inappropriés	Les jets d'eau ne sont pas recommandés pour combattre les incendies impliquant des produits chimiques.
Dangers spécifiques du produit	Réagit avec de nombreux métaux pour libérer le gaz d'hydrogène qui peut former des mélanges explosifs. Oxydes de soufre peuvent être produits dans le feu.
Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH et des vêtements de protection chimique.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles / équipements de protection / mesures d'urgence	Porter un équipement de protection individuelle approprié. (Voir la Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle). Rester au vent, ventiler la zone. Ne pas utiliser d'équipement de manutention ayant des surfaces métalliques exposées.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les égouts. Avertissez-gouvernementales, de santé et sécurité au travail et les autorités environnementales. Avertir les exploitants de prises d'eau avoisinantes.



Fiche de données de sécurité

SOLUTION DE SULFATE FERRIQUE

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

PETITS DÉVERSEMENTS: Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire. Déversement avec un matériau absorbant qui ne réagit pas avec le produit chimique déversé. Rincer la zone avec de l'eau. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé.
GROS DÉVERSEMENTS: Contacter les services d'urgence et le feu et le fournisseur pour obtenir des conseils.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité

Un tuyau d'arrosage et un bassin oculaire, ou une station de douche d'urgence et de douche oculaire devraient être disponibles, testés, et être à proximité du produit manipulé, conformément à la réglementation provinciale.

Adoptez des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager raisonnables sur votre lieu de travail. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations que pourraient mener à l'exposition nocive.

Inspectez les contenants pour vous assurer qu'ils ne sont ni endommagés ni fuites avant de les manipuler. Si l'étiquette d'origine est endommagée ou manquante, remplacez-la par une étiquette du lieu de travail. Ayez à portée de la main du matériel de secours adapté en cas d'incendies, de déversements et de fuites.

Ne jamais remettre le matériel contaminé dans son récipient original.

Stockage dans des conditions de sécurité

Conservez dans un endroit frais, sec et bien aéré, et loin des sources de chaleur et matériaux incompatibles. Toujours entreposer dans le récipient d'origine étiqueté. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation et quand vide. Les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux. Protéger l'étiquette et le garder visible. Ne pas transvaser dans des récipients en métal.

Incompatibilités

Les Bases, telles que l'hydroxyde de potassium, l'hydroxyde de sodium, l'hydroxyde de calcium (chaux éteinte) l'ammoniac, les carbonates.
Les métaux, tels que l'aluminium, l'acier et le cuivre.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Composant	Règlement	Type de liste	Valeur
Sels de fer comme Fe	ACGIH	TWA	1 mg/m ³
	ACGIH	STEL	2 mg/m ³
Acide sulfurique (Thoracique)	ACGIH	TWA	0.2 mg/m ³

Contrôles d'ingénierie

Prescriptions en matière de ventilation

La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.



Fiche de données de sécurité

SOLUTION DE SULFATE FERRIQUE

Équipement de protection

Les points suivants ne sont que des recommandations. Il est de la responsabilité de l'employeur et de l'utilisateur de faire une évaluation des risques du processus au cours duquel le produit est utilisé et de déterminer les mesures d'ingénierie et les EPI adéquates pour leur processus. Des renseignements supplémentaires réglementaires et de sécurité devraient être obtenus des autorités locales et, si nécessaires, d'un hygiéniste industriel professionnel.

Protection des yeux et du visage	Lorsqu'il y a un risque d'exposition des yeux ou du visage, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité bien ajustées et un écran facial ou un masque respiratoire complet ou tout autre équipement de protection similaire qui protège le visage et les yeux de la personne qui les porte. Les lentilles de contact ne doivent pas être portées; ils peuvent contribuer à de graves lésions oculaires.
Protection des mains et du corps	Le port de gants jetables en latex ou nitrile est recommandé pour prévenir le contact accidentel. Une protection de la peau en caoutchouc butylique, en néoprène ou en PVC est recommandé lors de contact de manipulation prolongée. Les gants en cuire ne sont pas recommandés pour la protection chimique. Se référer aux instructions du fabricant pour les temps de protection et les renseignements concernant la perméabilité ; à noter que les temps de protection et la perméabilité varient avec la température, l'utilisation et l'âge du produit. L'utilisation prolongée d'équipements de sécurité ou de vêtements contaminés n'est pas recommandé ; les laver avant de réutiliser ou les jeter.
Protection respiratoire	Lorsque les concentrations sont supérieures aux limites recommandées, une protection respiratoire approuvée doit être portée et les cartouches doivent être protégées contre ce produite. Selon les conditions telles que la température et la méthode de manipulation, les masques à pression négative peuvent ne pas offrir une protection adéquate et des respirateurs à pression positive ou des appareils respiratoires autonomes peuvent être nécessaires. Réévaluez régulièrement toute protection respiratoire utilisée car leurs effets protecteurs ont tendance à se dégrader avec le temps. En cas d'urgence, les appareils respiratoires autonomes sont recommandés.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Couleur	Rouge à brun foncé
Odeur	Pas disponible
Seuil olfactif	1-5 ppm
pH	<1.0
Point de fusion / point de congélation	<-50 °C
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Pas applicable
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité	Pas applicable
Limite supérieure d'inflammabilité	Pas applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	Pas applicable
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	1.268

Fiche de données de sécurité

SOLUTION DE SULFATE FERRIQUE

Densité relative	Pas applicable
Solubilité	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas applicable
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible
Densité	1.50-1.62
Caractéristiques des particules	Pas applicable

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Peut être corrosif pour les métaux Réagit avec de nombreux métaux pour libérer le gaz d'hydrogène qui peut former des mélanges explosifs. Le contact avec l'eau va générer de la chaleur. Réagit violement aux bases.
Stabilité	Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.
Risques de réactions dangereuses	La polymérisation dangereuse n'est pas anticipée.
Conditions à éviter	Évitez tout contact avec des matériaux incompatibles. Avoid high temperatures. Évitez tout contact avec des matériaux incompatibles. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Do not use in areas without adequate ventilation.
Matériaux incompatibles	Les Bases, telles que l'hydroxyde de potassium, l'hydroxyde de sodium, l'hydroxyde de calcium (chaux éteinte) l'ammoniac, les carbonates. Les métaux, tels que l'aluminium, l'acier et le cuivre.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut produire des oxydes soufre.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë (Valeurs DL50 / CL50)

Composant	Voies d'exposition	Espèces	Valeur	Exposition
Dichlorure de fer	Orale	Rat	500 mg/kg bw	

Résumé des effets toxicologiques sur la santé

Caractéristiques chimiques	Ce produit ne devrait pas être absorbé par le corps. Le principal effet toxique est probablement son faible pH.
Corrosion cutanée / irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des nausées, des vomissements et des douleurs abdominales.
Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires des yeux.
Sensibilisation	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus de sensibilisation.
Mutagénicité	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets mutagènes connus.



Fiche de données de sécurité

SOLUTION DE SULFATE FERRIQUE

Cancérogénicité	IARC has classified les brouillards d'acides inorganiques forts as group 1, carcinogenic to humans.
Toxicité pour la reproduction	This product and its components at their listed concentration have no known reproductive effects.
Toxicité pour certains organes cibles	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus sur des organes cibles.
Danger par aspiration	Pas disponible
Produits synergiques	Pas disponible

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

<i>Composant</i>	<i>Type</i>	<i>Espèces</i>	<i>Valeur</i>	<i>Exposition</i>
Sulfate ferrique	CL50 (pH ajusté)	Truite arc-en-ciel	>27.9 mg/L	96 heures
Sulfate ferreux	CE50 (pH ajusté)	Daphnia magna	5.25 mg/L	24 heures
Biodégradabilité	La liste intérieure des substances classifie Sulfate ferrique comme persistant.			
Bioaccumulation	La liste intérieure des substances classifie Sulfate ferrique comme non-bioaccumulatif.			
Mobilité	Ce produit est soluble dans l'eau, mais il est prédit qu'il soit adsorbé dans le sol, et il n'est pas anticipé qu'il contamine la nape phréatique.			
Autres effets nocifs	Pas disponible			

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Déchets provenant de résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Emballages contaminés	Ne pas enlever l'étiquette, respecter les avertissements indiqués sur l'étiquette même après que le récipient soit vide. Les récipients vides devraient être recyclés ou éliminés dans une installation approuvée d'élimination des déchets.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU	UN3264
Désignation officielle de transport et description de l'ONU	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Sulfate ferrique)
Classe(s) de danger relative(s) au transport	8
Groupe d'emballage	III
Indice de quantité limitée	5 L
Dangers environnementaux	Pas considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3.
Précautions spéciales	
Transport en vrac	Indice PIU: Pas disponible
	MARPOL 73/78 et Recueil IBC: Ce produit n'est pas inscrit au Chapitre 17 du Recueil IBC.



Fiche de données de sécurité

SOLUTION DE SULFATE FERRIQUE

Renseignements supplémentaires

Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.

Dispositions particulières :

16 (1) L'appellation technique d'au moins une des matières les plus dangereuses qui contribuent le plus au danger ou aux dangers des marchandises dangereuses doit figurer, entre parenthèses, sur le document d'expédition et suivre l'appellation réglementaire conformément à la division 3.5(1)c)(ii)(A) de la partie 3 (Documentation). L'appellation technique doit également figurer, entre parenthèses, sur un petit contenant ou sur une étiquette volante, à la suite de l'appellation réglementaire conformément aux paragraphes 4.11(2) et (3) de la partie 4 (Indications de danger — marchandises dangereuses).

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION

Tous les composants de ce produit sont classifiés sur la liste intérieure des substances.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de la dernière révision: mars 04, 2026

Remarque : La responsabilité de fournir un lieu de travail sûr incombe à l'acheteur / utilisateur. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Cependant, les conditions de manipulation et d'utilisation étant hors de notre contrôle, nous ne garantissons aucun résultat et déclinons toute responsabilité pour les dommages pouvant résulter de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de DRC, ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, veuillez contacter notre service clientèle.

Références:

- 1) *NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards*; U.S. Department of Health and Human Services, <https://www.cdc.gov/niosh/npg/default.html>
- 2) *WorkSafe BC E-Limit*; Workers' Compensation Board of British Columbia, <https://elimit.online.worksafebc.com/>
- 3) *ECHA - Registered Substance Dossier*; European Chemicals Agency, <https://chem.echa.europa.eu/100.030.054>
- 4) *Transportation of Dangerous Goods Regulations*; Transport Canada, <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/regulations/SOR-2001-286/index.html>
- 5) Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals (GHS) *Seventh revised edition*
- 6) International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code) 2007 Edition
- 7) The ACS Style Guide